

Fiche n° 1 - Redonner vie à des milieux disparus : la réouverture de rivières

Un levier de reconquête de la qualité des eaux

Constituant un enjeu fort de mise en valeur urbaine, de valorisation environnementale des quartiers et de développement de nouveaux usages, la réouverture des rivières permet leur **réappropriation par les riverains** et favorise un cercle vertueux de gestion de l'eau en augmentant la conscience locale de l'impact environnemental des activités anthropiques et du risque inondation.

Les initiatives de réouverture constituent ainsi des **leviers d'atteinte d'une bonne qualité de l'eau**, en rendant visibles les incidences des choix passés en matière d'assainissement et de développement urbain (busages, rejets d'eaux usées...).

De nombreux sites d'intérêt sur Paris proche couronne

De nombreux petits rus de Paris proche couronne ont été canalisés, détournés et enterrés. Par exemple, le département de Seine-Saint-Denis comptait 15 rivières au début du XX^{ème} siècle. Seulement quelques tronçons, comme ceux du rû du Sausset, coulent encore à l'air libre dans les derniers espaces agricoles du département.

De nombreuses **études sur les potentialités de réouverture** sont lancées pour faire émerger des projets concrets. Détournement des lits historiques des rivières, alimentation de parcs historiques, présence d'infrastructures de transport, multiplicité des acteurs, pression foncière constituent autant de défis à relever pour assurer la réussite des projets.

Portée par la communauté d'agglomération du Val de Bièvre devenue l'établissement public territorial (EPT) n° 12 - Grand Orly Val de Bièvre Seine Amont, la première réouverture a eu lieu en 2003 sur le rû de Rungis dans le Parc des Prés à Fresnes sur environ 300 mètres.

Un exemple phare porté par les acteurs du Val-de-Marne

Projet le plus ambitieux mais également le plus avancé en raison de la volonté politique et citoyenne exprimée, la **réouverture progressive de la Bièvre** aval jusqu'à son exutoire en Seine à Paris bénéficie à la mise en place du SAGE¹ Bièvre en s'inscrivant dans l'objectif de restauration écologique de la rivière, en même temps qu'il constitue, par son ampleur, une opération unique en France.

Ce dernier s'est fixé comme objectif la réouverture de tronçons de cours d'eau busés sur au moins 3 200 mètres linéaires.



Bièvre
L'Hay-les-Roses

Rû de Rungis
Parc des Prés à Fresnes

Les actions prioritaires de la MIISEN Paris proche couronne








- favoriser la réouverture des rivières, notamment en encourageant leur prise en compte dans les SAGE ;
- encourager les études pour la renaturation du Morbras ;
- maîtriser l'urbanisation autour des cours d'eau réouverts ou à rouvrir ;
- saisir l'opportunité des projets situés sur d'anciens lits de rivières pour les concilier avec la valorisation de ces cours d'eau ;
- achever l'actualisation de la cartographie des cours d'eau de Paris proche couronne, avec l'ensemble des partenaires.

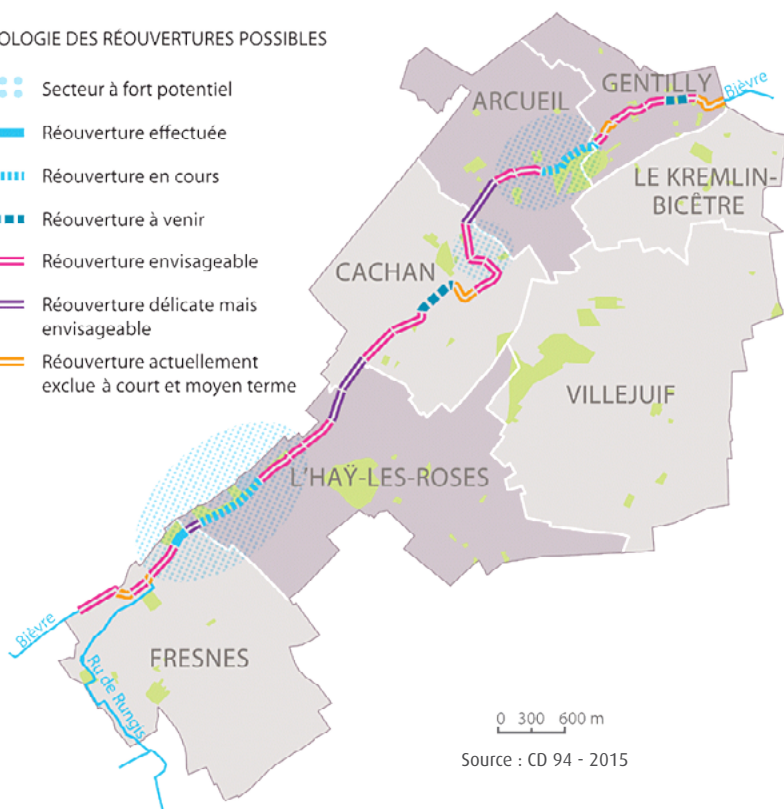
1- schéma d'aménagement et de gestion des eaux

En 2014, le Conseil départemental du Val-de-Marne a été autorisé à réaliser les travaux de réouverture de la Bièvre sur un linéaire de 650 mètres le long de l'avenue Flouquet sur la commune de L'Haÿ-les-Roses. Les échanges sur le dossier ont guidé la conception des profils de berges, prenant en compte le risque inondation et les enjeux de végétalisation des espaces. Une réflexion spécifique a également porté sur la connexion du cours d'eau avec sa nappe.

Démarrés en octobre 2014, les travaux se sont achevés en mai 2016. Des visites pédagogiques sont organisées par le Conseil départemental.

TYPOLOGIE DES RÉOUVERTURES POSSIBLES

-  Secteur à fort potentiel
-  Réouverture effectuée
-  Réouverture en cours
-  Réouverture à venir
-  Réouverture envisageable
-  Réouverture délicate mais envisageable
-  Réouverture actuellement exclue à court et moyen terme



Quelle faisabilité technique étudiée pour une réouverture de cours d'eau ?

En fonction des potentialités, des moyens et des ambitions :

- réouvrir intégralement le cours d'eau sur son tracé actuel :
 - > une ouverture simple du cours d'eau, restant canalisé dans un tronçon bétonné qui peut être plus ou moins aménagé à l'aide de remblais terreux et végétalisés ;
 - ou
 - > une re-création complète du fond du lit, des berges et éventuellement des méandres, complétée par les aménagements d'accès (comme au Parc des Prés à Fresnes, Parc du Coteau à Arcueil et sur l'avenue Flouquet à L'Haÿ-les-Roses) ;
- créer en dérivation du collecteur un bief recréant à ciel ouvert le tracé, les écoulements principaux s'effectuant toutefois toujours dans le collecteur (comme entre Massy et Verrières-le-Buisson) ;
- créer un plan d'eau artificiel indépendant des écoulements afin de matérialiser le tracé, dont l'écoulement perdure dans les collecteurs actuels (on ne peut plus alors parler de réouverture stricto sensu, mais d'aménagement paysager matérialisant la présence du cours d'eau, comme à la ZAC Camille Desmoulins de Cachan).

Cette faisabilité technique va de concert avec une faisabilité financière.

Des actions en accompagnement, des perspectives dans d'autres territoires

Pour assurer la pérennité des aménagements réalisés, les acteurs du territoire maintiennent leurs efforts pour :

- **conforter l'amélioration de l'état biologique et hydromorphologique** dans les tronçons renaturés ou réouverts : dans le cas de la Bièvre, un accord a été défini entre le SIAAP², la Ville de Paris, le Conseil départemental du Val-de-Marne et la DRIEE³ afin de limiter les plus gros apports d'eaux pluviales dans le cours d'eau ;
- **sanctuariser le lit de la rivière et ses abords** en assurant leur prise en compte dans les documents d'urbanisme : ainsi, les SAGE Marne Confluence et Bièvre en cours d'élaboration portent des dispositions sur la préservation des abords des cours d'eau. Il en sera de même pour le SAGE Croult-Enghien-Vieille-Mer. Ces documents pourront s'appuyer sur la cartographie des cours d'eau qui sera disponible en ligne à partir de novembre 2016 ;
- **valoriser les démarches réalisées** : les projets portés sur le rû de Rungis et la Bièvre dans le Val-de-Marne constituent de précieux retours d'expériences sur lesquels les nouvelles initiatives pourront s'appuyer ;
- **porter des actions collectives pour l'amélioration des réseaux** et la conformité des branchements dans les secteurs assainis par des réseaux séparatifs (collecte des eaux usées et des eaux pluviales dans des ouvrages différents).

D'autres projets de réouverture sont étudiés sur Paris proche couronne :

Départements	Projets
Seine-Saint-Denis	Réouverture : La Morée, La Vieille Mer.
Val-de-Marne	Rénaturation et réouverture : Le Morbras
Paris	Etude sur les sources perdues démontrant que la plupart des sources étaient asséchées en raison de l'imperméabilisation des sols de l'agglomération.
Hauts-de-Seine	Réutilisation de la source Saint-Germain désormais utilisée pour chauffer et rafraîchir un collège puis pour l'arrosage des parcs et jardins, le nettoyage des voiries avant rejet en Seine. Réflexion sur les anciens rus et annexes hydrauliques du département, principalement sur les rus de Chatenay et d'Aulnay dont les eaux alimentaient historiquement le parc de Sceaux.
Hors Paris, proche couronne	Réouverture de la Bièvre à Jouy-en-Josas et Igny.

2- Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

3- Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France**

10 rue Crillon
75194 Paris cedex 04
Tél : 01 71 28 45 00

